



Réseau Semences Paysannes

Biodiversité des semences et plants dans les fermes

10, place Clemenceau

47190 Aiguillon

Tel : 05 53 84 44 05 Fax : 05 53 84 69 48

Mail: contact@semencespaysannes.org

www.semencespaysannes.org

Rapport d'activités

Octobre 2021 - Septembre 2022

VERSION VALIDÉE

Assemblée générale du 9, 10, 11 décembre 2022



Sommaire

Le Réseau Semences Paysannes en bref.....	3
Développement des semences paysannes dans les fermes et les jardins.....	4
1 Mieux faire réseau et favoriser l'interconnaissance entre les membres.....	4
2 Accompagner la montée en compétences des membres.....	5
3 Encourager la recherche paysanne participative.....	9
Favoriser les partenariats et mettre en lumière notre travail.....	11
1 Développer et consolider les partenariats.....	11
2 Mieux communiquer sur nos actions.....	12
3 Les événements du Réseau.....	13
Animer et mettre en réseau les expériences et relations au monde économiques.....	15
1 Consolider les partages entre les membres.....	15
2 Travailler en partenariat avec des organisations spécialisées.....	15
3 Effectuer une veille sur les actions des différents opérateurs économiques.....	16
4 Continuer d'animer la réflexion sur les règles d'usage des termes protégés et du logo de l'association.....	16
Poursuivre le travail de veille juridique et de défense des semences paysannes.....	18
1 Renforcer la montée en compétences collective sur les thématiques réglementaires, juridiques et politiques.....	18
2 Continuer notre travail de communication large et pédagogique sur les sujets réglementaires.....	20
3 Contribuer à la défense des semences paysannes.....	21
Cultiver un mode de fonctionnement associatif plus horizontal.....	23
2 Vie du Conseil d'Administration.....	24
3 Vie d'équipe.....	25
Financement.....	27
1 Rapport financier.....	27
2 Partenaires financiers.....	33
Table des matières.....	35
Annexe : liste des collectifs membres du Réseau.....	37

Retrouvez la table des matières détaillée à la fin du document

Le Réseau Semences Paysannes en bref

96 Membres

80 collectifs

16 membres individuels

11 Formations dispensées

3 formations portées par le RSP

10^e édition de la Semaine des Semences Paysannes

35 évènements recensés

Une veille juridique active

5 synthèses d'actualité publiées

1 fiche pratique publiée

1 mise à jour du Kit réglementaire

Et aussi

1 séminaire recherche

2 voyages d'étude

1 rencontre des artisan.ne.s semencier.ère.s

1 guide des bonnes pratiques

Développement des semences paysannes dans les fermes et les jardins

1 Mieux faire réseau et favoriser l'interconnaissance entre les membres

1.1 Nouvelles adhésions

Aubépin

[L'Aubépin](#) est une ferme familiale d'artisanat semencier fondée par Pierre Dorand, membre des Croqueurs de Carottes. Ce dernier fait partie du réseau des sélectionneurs français et est reconnu comme mainteneur de certaines variétés. Sur la ferme il travaille avec son fils Matthieu, exclusivement avec des semences libres et reproductibles.

Ils sont également actifs au sein du Gabb Anjou, où ils travaillent sur d'autres thématiques.

CIVAM AD 72

Le [Civam AD 72](#) est une association de développement agricole qui accompagne les paysannes et paysans vers des pratiques plus autonomes, économes et solidaires. Il fondée sur un principe ascendant, l'association privilégie le partage d'expériences par la mise en place de groupes d'échanges. En plus de son activité de formation, le CIVAM AD 72 est impliqué dans de nombreux projets autour des enjeux territoriaux, environnementaux et énergétiques.

Depuis 2020-2021, un groupe se constitue au sein du CIVAM AD 72, notamment pour mettre en place des expérimentations autour du maïs population.

D'une graine aux autres

[D'une graine aux autres](#) est collectif, co-fondé par Emma Flipon et Estelle Serpolay, cherche à remettre de la diversité dans les champs, vecteur indispensable pour une agriculture respectueuse de l'environnement et des humain.e.s qui la cultivent et la consomment. D'une graine aux autres a pour mission de révéler l'importance de la biodiversité cultivée de la graine à l'assiette : découvrir, comprendre, sélectionner, expérimenter et gérer collectivement cette ressource pour accroître l'autonomie semencière des systèmes agricoles, et favoriser leur résilience.

D'une graine aux autres accompagne à la fois des professionnels, par des formations et des expérimentations, et des citoyen.ne.s, par des actions de sensibilisation et des formations plus larges. Le collectif travaille aussi en collaboration avec l'équipe Biodiversité Cultivée et Recherche Participative de l'INRAe.

Grainaille

[Grainaille](#) est une démarche collective locale. Son objectif est de constituer un groupe de personnes pour se réappropriier les savoirs et savoir-faire en terme de production de semences paysannes potagères et de les transmettre le plus largement possible. La mission principale est de faire vivre une Maison des Semences Paysannes où sont conservées des variétés reproductibles.

Graines de liberté – Hadoù ar frankiz

[Graines de liberté](#) est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) basée en Bretagne qui rassemble des agriculteurs.rice.s, des pépiniéristes et des jardinier.ère.s, mais aussi des

particulier.ère.s, des magasins bio, des entreprises ou encore des associations. Leur objectif est d'encourager la production de semences de variétés population, libres de droits, s'adaptant aux sols, à l'évolution du climat et à pollinisation libre. Ce collectif, qui fut d'abord association, est né de l'entente entre Minga, l'Alliance des cuisiniers Slow food et 13 producteurs.rice.s (maraîcher.ère.s, céréalier.ère.s, paysagistes, pépiniéristes, jardin d'insertion, jardinier.ère.s amateur.e.s...).

La ferme du Long Conet

Cette ferme est celle d'Anthony Martinet, artisan semencier installé en 2021 dans la Manche. Il produit et multiplie des potagères à destination des jardinier.ère.s de la région. En lien avec d'autres producteurs et productrices du territoire, un projet de Maison de Semences Paysannes est en cours de construction.

La Semencerie

La [Semencerie](#) est un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) composé de cinq fermes maraîchères qui produisent légumes et semences, en agriculture biologique, réparties sur le territoire de Franche-Comté. Elle propose aux jardinier.ère.s « amateur.ice.s » des semences sélectionnées et adaptées à la région, reproductibles et produites uniquement dans les fermes du groupe. Elle recherche et conserve des semences locales et réalise également des formations autour des semences. Ce collectif cultive l'horizontalité : il fonctionne en gouvernance partagée.

Moulin Astrié

L'[association](#) est née suite à la disparition des inventeurs des moulins Astrié, Pierre et André Astrié, pour défendre, faire connaître et promouvoir tant les caractéristiques techniques des moulins Astrié, que les valeurs morales associées à leur conceptions et utilisations. Il s'agit de la durabilité et la fiabilité de leur conception, la compatibilité entre les moulins conçus par ses membres, la solidarité entre leurs usager.ère.s et les fabricant.e.s, la recherche de qualités diététiques ou encore la transformation de céréales de qualité biologique.

L'association a pour but de fédérer des fabricant.e.s de moulins, des producteur.ice.s et des consommateur.ice.s de farine autour de sa charte.

Retrouvez l'ensemble des membres du Réseau en [annexe](#)

2 Accompagner la montée en compétences des membres

2.1 Groupes espèces

Réunion groupe fourragère

Le groupe fourragère a pour objet l'échange de connaissances sur la production de semences de légumineuses et de graminées fourragères. Ce groupe est constitué à la fois d'éleveurs et de céréaliers pour lesquels la légumineuse permet un amendement du sol.

Il s'est réuni deux fois par visioconférence. Ce mode de fonctionnement et d'échange convient au groupe pour le moment. Les visioconférences durent en moyenne 2h et permettent d'échanger sur l'actualité de chaque collectif présent : essais en cours, événements prévus, questionnements.

Création d'espaces de stockage d'infos par groupe espèce

De nombreuses personnes et membres demandent régulièrement à pouvoir consulter les ressources techniques produites par les collectifs constituant le Réseau Semences Paysannes (RSP).

Afin de faciliter le partage d'informations ainsi que la consultation des documents existants sur les différentes thématiques, chaque groupe espèce dispose désormais d'un espace de stockage sur le framadrive du RSP.

Des espaces sont actifs pour le groupé blé ainsi que pour le groupe fourragère. Les membres de ces groupes peuvent consulter et déposer les documents qu'ils souhaitent.

Suite aux prochaines rencontres (virtuelles ou physiques), des espaces similaires seront ouverts pour l'ensemble des groupes.

Préparation des journées pour le prix de la Recherche Participative du groupe Blé

La rencontre blé prévue initialement en juin 2020, intitulée « Fête des blés », doit valoriser le prix de la recherche participative, obtenu par le groupe en 2019. Le programme était en cours de conception lorsque la décision de report a été prise en raison de la pandémie de Covid19 en 2020 et 2021.

Afin de réaliser une rencontre à l'échelle nationale et pour pouvoir préparer une plateforme de visite de céréales représentative des travaux de tous les collectifs, l'évènement aura lieu en 2023 (afin d'organiser les semis à l'automne 2022).

La fête des blés se tiendra les 16 et 17 Juin 2023 au GAEC du Pont de L'arche à Bouchemaine.

Plusieurs demandes sont passées sur la liste blé pour que les collectifs envoient les populations qu'ils souhaitent mettre en avant et qui entrent dans l'objectif de la mise en place d'une « Plateforme présentant des blés ou autres céréales issus de recherche participative ». Cette dernière a été semée à l'automne 2022.

Le projet est mené en étroite collaboration avec le Gabb Anjou. Le COPIL d'organisation s'est réuni plusieurs fois.

2.2 E+ APRENTISEM

Le projet Erasmus + APRENTISEM (Bonnes pratiques pour les apprentissages relatifs aux semences paysannes) porté par le RSP en partenariat avec la *Red de Semillas* (réseau espagnol) et le *Rete Semi Rurali* (réseau italien) a été validé en 2019. Ce projet était axé sur les bonnes pratiques de facilitation d'apprentissage informel « de pair à pair ». Après une première rencontre à Mèze en 2019, les autres activités, ont été suspendues pendant plus d'un an et le projet reporté jusqu'en août 2022 en raison de la pandémie de Covid 19 et des restrictions de déplacement,. Les activités ont repris en juillet 2021 pour se terminer en mai 2022.

Ce projet a permis la réalisation de quatre voyages d'études (un en Italie, un en Espagne et deux en France) regroupant au total 124 paysan.ne.s, artisan.ne.s semencier.ères, animateur.rice.s et formateur.rice.s espagnol.e.s, italien.ne.s et français.e.s.

Le premier voyage d'étude a eu lieu en Novembre 2019, associé aux rencontres internationales Sème ta résistance 2019. Des groupes sont allés visiter plusieurs collectifs dont Pétanielle, Rénova, les Semeurs du Lodévois Larzac ou encore Chemin Cueillant.

La deuxième rencontre a été accueillie dans le cadre d'un évènement annuel qui se déroule à Caselle in Pittari, au sud de l'Italie, du 12 au 18 juillet 2021. Il s'agit d'une « joute » des blés, évènement traditionnel disparu progressivement au cours du siècle dernier. RSR tente de la faire revivre

La troisième session, organisée par le collectif espagnol Red de Semillas, s'est tenue du 17 au 21 novembre 2021. Cette rencontre, à laquelle trente-huit personnes ont participé a démarré avec

un évènement européen organisé à Barcelone par le mouvement agroécologique européen : le Forum Agroécologie Europe. Puis, visites de collectifs ont été organisées notamment :

- de **Refardes**, l'une des initiatives de commercialisation de semences les plus remarquables en Espagne, Ce collectif dispose de plus de 300 variétés en vente grâce à un réseau de 20 agriculteurs producteurs de semences,
- d'**Ecomercado** : expérience de commercialisation de légumes et de production de semences,
- d'**Eixacolant**, qui combine la production de plantes cultivées et sauvages, en mettant en valeur les espèces oubliées sous la forme d'une coopérative comptant plus de 700 membres,
- de la ferme agroécologique **Can Poc Oli** et de l'espace de conservation des variétés traditionnelles **Esporus**, à l'Escola Agraria de Manresa, un centre pionnier en Espagne en matière d'agriculture écologique.

La dernière cession du programme s'est déroulée du 12 au 14 mai 2022 au Pays-Basque où vingt-cinq personnes se sont rencontrées. Les thématiques de ce voyage ont été la gestion collective et la transformation des produits issus de semences paysannes. Le séjour a été organisé avec l'aide du collectif B.L.E. Les collectifs visités ont été :

- **ArtoGorria** qui est un collectif de 15 paysan.ne.s travaillant autour de la semence paysanne de maïs et de sa transformation en semoule et farine. Ils ont présenté les étapes de création de cette filière, qui permet une diversification sur les fermes ;



Illustration 1: Moment d'échanges sur la ferme de Jon

- **Sagartzea**, qui est une initiative citoyenne lancée il y a plus de 30 ans sur la conservation des variétés locales de pommes et qui a créé une filière cidre et jus pour valoriser la production et créer de l'emploi localement ;
- **L'Odysée d'engrain** (Hautes-Pyrénées), une SCIC regroupant des paysan.ne.s, des citoyen.nes et des transformateur.ice.s qui ont créé une filière locale de pâtes à partir d'engrain (espèce adaptée aux conditions pédoclimatiques locales). Cette filière a permis une diversification des fermes locales.

Ces situations de transmission informelle de savoirs et savoir-faire de paysan.ne.s à paysan.ne.s ont servi de cas d'étude pour concevoir un guide des bonnes pratiques de facilitation pour ce type d'apprentissage (voir [ci-dessous](#))

L'année 2022 marque la clôture de ce programme. Ces rencontres répondent à un besoin d'échanges et de partages des membres du réseau.

2.3 Formations et interventions

Cette année encore, le RSP a porté plusieurs formations. L'équipe salariée a aussi pu intervenir *via* d'autres formations, auprès de plusieurs types d'acteur.ice.s (élèves de CFPPA ou de lycée agricole, paysan.ne.s, salarié.e.s magasins...)

Formations portées par le RSP

- **Mayotte** : en octobre 2021 a eu lieu la première édition de la formation « Autoproduction de semences potagères » au CFPPA de Coconi, co-animée par un administrateur formateur et une salariée. Cette formation longue, de 7 jours a permis d'enclencher une dynamique de production de semences sur l'île
- **Les Trois jours du RSP** : cet exercice a aussi vu la première édition des « Trois jours du RSP ». Il s'agit de trois jours de formation co-animés par deux animatrices, reprenant les trois modules les plus souvent demandés lors de nos formations : « *S'organiser collectivement pour produire ses semences paysannes* », « *Semences paysannes et enjeux économiques* » et « *Semences et biodiversité : la réglementation et ses enjeux* ». Cette première édition s'est déroulée à Lyon. Au vu de son succès, elle sera reconduite au prochain exercice, probablement dans une autre région, pour permettre à d'autres d'y participer.
- **Formation de formateur.rice.s** : Pour sa 3^e édition cette année, la formation de formateur, dispensée par Laurence Brunier s'est déroulée dans le Sud-Est.

Autres formations dispensées

Formations	Participant.e.s	Heures totales de formation	Public
11	Plus d'une centaine	46h de formations	A destination d'élèves de MFR, BPREA, CFPPA, mais aussi paysan.ne.s, animateur.ice.s, formateur.ice.s...

Interventions

L'animatrice juridique est aussi intervenue dans le cadre d'un webinaire organisé par Bio-Bretagne autour du matériel hétérogène : « *Semences et matériel hétérogène biologique (MHB)* »

Ingénierie pédagogique

Le RSP a été sollicité par un lycée agricole afin de proposer un module complet de formation sur les semences (UCARE) au printemps 2022.

En raison de nombreuses difficultés (mouvements dans l'équipe salariée, difficultés de communication avec le CFPPA...), cette formation n'a pu être construite comme prévue avec l'équipe salariée du RSP. Cependant, elle a été dispensée par des membres du Réseau.

Nous espérons par la suite pouvoir intégrer les salariées du RSP à ce vaste programme de formation.

3 Encourager la recherche paysanne participative

3.1 Séminaire Communauté d'expérimentations et de recherches

Un séminaire intitulé « **Communauté d'expérimentations et de recherches** » s'est déroulé du 28 au 30 Janvier 2022 à Moissac. Ce séminaire a été préparé par le GT Recherche au travers de cinq réunions qui se sont tenues de septembre 2021 à janvier 2022.

25 personnes ont participé à ce séminaire (15 praticien.ne.s de 12 collectifs différents et 10 chercheur.euse.s).

La phase préparatoire de ce séminaire a pris la forme d'une enquête menée auprès de 17 membres du RSP qui font de la recherche (sous toutes les formes possibles, allant de la mise en place d'essais au programme de recherche institutionnel européen).

Les objectifs de cette enquête étaient multiples : mieux connaître les membres, leurs actions de recherches et les différents projets auxquels ils ont participé ainsi que les points positifs et ceux à améliorer pour chaque type de recherche.

Cela a permis de préparer le premier temps du séminaire en invitant les membres à analyser les travaux menés et à identifier les besoins et les envies en termes d'expérimentations/recherche collaborative dans divers domaines (agronomie, génétique, sociologie, économie, gouvernance...). Enfin cela a également permis d'identifier les enjeux collectifs qui méritent un approfondissement de la réflexion.



Illustration 2: Restitution d'atelier lors du séminaire

Le séminaire s'est déroulé en deux temps. Un premier temps sur une journée et demie a été dédié aux membres. Les objectifs étaient de :

- réaliser un bilan par l'identification des points positifs et négatifs côté praticien.ne.s pour tirer les leçons du passé,
- délimiter les conditions dans lesquelles les membres du RSP sont prêts à faire de la recherche (« définir ce que les membres veulent et ne veulent plus »),
- créer un espace de discussion pour faciliter la relation humaine,
- ouvrir et renouveler la vision de la recherche au sein du RSP,
- avoir une vision globale de l'ensemble des projets.

Le second temps d'une journée a permis de retrouver les partenaires de la recherche. Les objectifs étaient de :

- faciliter l'interconnaissance entre tous les participant.e.s,
- avoir des pistes de réflexions, de travail (ex : un cadre pour favoriser le démarrage de nouvelles collaborations) et des actions à mettre en place,
- définir une temporalité pour les prochaines réflexions.

Au terme de ces 2 journées et demi d'échange, les participant.e.s ont acté la création d'**une communauté d'expérimentations et de recherches** dont les premiers membres sont les personnes présentes lors de la journée du dimanche 30 janvier.

Il ressort de ce séminaire qu'il est important de reconnaître le chemin parcouru ensemble. Sur certains points, il est possible de faire mieux, de façon plus légère et en partage. La recherche au

RSP a toujours eu une place importante. Il y a, depuis quelques années, une volonté du Réseau d'aller vers un mode d'organisation plus horizontal. Cela interroge l'axe de la recherche et son mode de fonctionnement historique. Cela se traduit par une appropriation par les membres.

Deux sentiments opposés sont apparus lors de la dernière journée, à la fois de l'enthousiasme et de la frustration par rapport aux moyens disponibles. La communauté créée est à l'aube d'une nouvelle trajectoire où de nouvelles pistes sont à explorer .

Cette journée et la création de la communauté atteste d'une volonté de continuer ensemble (comme le confirme le bilan des particien.ne.s). Le collectif apporte une dynamique complémentaire et supplémentaire .

3.2 Réunions GT Recherche :

En plus des réunions pour la préparation du séminaire recherche, le groupe de travail s'est réuni quatre fois. Les réunions permettent de partager les sollicitations reçues par le RSP pour participer à des programmes de recherches ou en lien avec des activités de recherches.

Le groupe a réfléchi sur les projets TiersDiv, LiveSeeding, Holistic et Divinfood.

La conclusion pour ces différents projets est que l'implication directe du RSP n'est pas souhaitable. Dans la plupart des projets des membres du RSP ou la coordination européenne LLD (dont le RSP est membre) sont partenaires, un minimum d'informations circulera donc par ces canaux-là.

Le facteur principal lié à cette décision est le manque de co-construction en amont qui limite le partenariat.

3.3 Journées Diapause et lien avec le groupe Tomate

Trois journées ont été organisées du 27 au 29 septembre 2022 et animées par un groupe de chercher.cheuse.s de l'INRAE (Nathalie Couix, Marco Barzman, Laurent Hazard, Cyril Firmat, Laurent Marché). L'objectif était d'ouvrir un temps pour échanger entre groupes travaillant dans des programmes de recherche participative et de prendre du recul sur les projets.

Cinq groupes de recherches participatives, dont le projet Cèbes où les Semeurs du Lodévois sont associés et le projet du groupe Tomate du RSP, étaient présents.

Au fil des présentations, un point important est apparu : la signification du terme participatif est différent selon les projets et les groupes (différence entre participation et prise de décision dans les projets). L'objectif n'était pas de juger cette situation mais d'avoir du recul sur le niveau « participatif » des projets RSP par rapport au monde de la recherche participative en général.

La participation du RSP concernait le groupe Tomate avec lequel Mathieu Thomas a réalisé des travaux de recherche participative. Concernant l'avenir de ce groupe, un temps d'échange téléphonique est prévu en décembre 2022 pour refaire du lien et identifier les pistes d'actions pour la suite (continuité ou clôture du groupe, retour sur les résultats).

Favoriser les partenariats et mettre en lumière notre travail

1 Développer et consolider les partenariats

Coordination européenne *Let's Liberate Diversity* (LLD)

Le RSP fait parti du conseil d'administration de LLD et s'est tout particulièrement impliqué dans le travail de révision des statuts et règles internes de la coordination. Cyrille Pacteau, qui représente le RSP, fait partie du groupe de travail sur la gouvernance, créé en mai 2021, avec l'idée de diffuser au sein de LLD les valeurs de l'horizontalité. Nous y portons notamment la proposition de la création d'un comité d'éthique. L'animatrice en charge de cette thématique, Aïcha Bourad, participe aussi au groupe de travail sur les financements initié par l'ancienne salariée Émilie Lapprand (avant son départ).

Le RSP a participé à l'AG extraordinaire à Barcelone en novembre 2021, où a notamment été organisé un atelier de discussions sur la gouvernance de la coordination européenne LLD. En 2022, nous avons appris que le projet Erasmus + Diversichange déposé en avril et dont le RSP était partenaire n'était pas retenu. Nous n'avons donc pas eu les fonds pour prendre en charge une participation plus large de membres du RSP au forum de LLD à Budapest en octobre 2022.

Assemblée des communs – Marseille 2021

Deux administrateur.ice.s du Réseau ont participé à l'[Assemblée des communs](#) de Marseille en novembre 2021. Cette Assemblée des communs est une rencontre nationale pour mettre les communs à l'agenda, partager les expériences et les relier, débattre, se doter d'outils et de stratégies pour la reconnaissance des communs. Lors de cette assemblée, le RSP a pu apporter une mise en lumière sur l'enjeu des semences, des gouvernances de nos organisations collectives et des communs fonciers... Plus généralement, la culture des communs est riche dans le milieu informatique et artistique. Autour de l'alimentation, elle est très présente dans les organisations et activités professionnelles mais peut-être pas assez formalisée ou tout du moins assez peu perceptible par l'État.

Pour le RSP cette culture nourrit nos fonctionnements, nos échanges et surtout notre vision de l'agriculture en lien avec les semences paysannes.

Quintade de la Bergerie

L'animatrice juridique a été invitée par la Fondation pour le progrès de l'Homme (FPH), l'un de nos financeurs historiques, à participer à un séminaire de réflexion sur le thème « Alimentation, agriculture, territoire, mais qu'est-ce qui bloque ? ». Cette rencontre, qui s'est déroulée sur cinq jours début juillet réunissait à la fois des acteur.rice.s du monde agricole, des enseignant.e.s-chercheur.euse.s en agronomie, des chercheur.se.s en sciences humaines et des représentant.e.s de fondation. Sans objectif autre que celui de la rencontre et de l'échange, cette semaine a permis d'élargir notre champ de vision, de réfléchir à de possibles synergies et surtout de nouer de nouvelles relations.

Inf'OGM

Cette année encore des liens ont pu être établis entre les deux structures : beaucoup d'informations ont circulé notamment via la liste des membres du Réseau et la liste de diffusion [info-semences] d'Inf'OGM. Des relais d'articles, de campagnes de recrutement ou de financements ont pu être fait sur les canaux respectifs des deux structures.

Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP)

Pour la 17^e édition consécutive, Générations Futures a organisé la Semaine pour les Alternatives Aux Pesticides du 20 au 30 mars 2022 dont le RSP a de nouveau été partenaire et a relayé les informations auprès de ses membres pour qu'ils puissent organiser des événements sur leur territoire.

Festival AlimenTerre

De même que pour la SPAP, le Réseau Semences Paysannes est partenaire du festival AlimenTerre, une animatrice du RSP a donc participé à la réunion préparatoire de ce festival. Bien qu'il n'y ait pas de film spécifique relatif aux semences paysannes dans cette édition, les informations et appels à organisation d'événements ont été relayé auprès des membres.

2 Mieux communiquer sur nos actions

2.1 Présence sur la toile

Site internet du Réseau

Le site internet est une plateforme importante tant pour les membres que pour celles et ceux qui s'intéressent aux semences paysannes : il rassemble beaucoup d'informations, outils et contenus autour des semences paysannes et les enjeux associés : fiches pratiques, outils de communication, article, actualité... C'est aussi un lieu privilégié pour diffuser les informations des membres : articles, événements, etc.

Réseaux sociaux

Le Réseau Semences Paysannes est présent sur Facebook, où plus de 23 000 personnes sont abonnées. C'est une plateforme où sont relayées les informations directes du Réseau (lettre d'information, offre d'emploi...), de ses membres (articles, événements, appel à soutien) et des structures proches. Sont aussi partagées les initiatives sur des sujets connexes aux semences paysannes (sur les OGM, les droits de propriété...)

Le Réseau n'est pas activement présent sur d'autres plateformes et n'a pas la volonté d'y investir plus de temps salarié. La présence et l'engagement sur les réseaux sociaux n'est en effet pas une priorité pour le RSP.

Liste de diffusion « sympathisant.e.s »

Depuis le site internet ou sur demande par mail il est possible de s'inscrire à la liste de diffusion pour la lettre d'information du Réseau Semences Paysannes. Cette année ce sont deux lettres d'information qui ont pu être diffusées : une à [l'hiver](#) et une à [l'été](#). Ces lettres d'informations nous permettent de repartager des articles autour des activités menées par le Réseau et ses membres, présenter des collectifs membres, des positionnements selon l'actualité ou encore relayer des articles de structures amies.

2.2 Groupe de travail communication

Le Groupe de Travail COMMunication (GT COM) s'est réuni plusieurs fois au cours de l'exercice. Ses missions étaient :

- la préparation de la Semaine des Semences Paysannes (SSP) : affiche, définition des outils du kit de communication à destination des membres, réunions d'informations...

- l'ouverture du chantier « Charte Graphique et Identité Visuelle du RSP ». Plusieurs échanges ont eut lieu avec des professionnel.le.s du graphisme et de la communication et les premiers ateliers participatifs seront organisés en CA et en AG.

2.3 *Création et partage d'outils*

Guide des bonnes pratiques pour les apprentissages relatifs aux semences paysannes

Dans le cadre du projet Erasmus + Apprentisem (cf [partie dédiée](#)), le [Guide des bonnes pratiques pour les apprentissages relatifs aux semences paysannes](#), fruit des quatre ans d'échanges entre l'Espagne, l'Italie et la France, a été produit, notamment grâce à l'appui de Métis qui a largement participé à sa conception.



Illustration 3: Couverture du guide des bonnes pratiques

Outils d'animations

Toujours dans l'idée de diffuser les semences paysannes et faire connaître leurs enjeux associés, plusieurs outils d'animation ont été créés, pour s'ajouter à ceux déjà existants. Ces outils, jeu des graines, jeu des définitions, jeu des variétés... ont pu être testés lors de formations, interventions ou pendant la Semaine des Semences Paysannes.

Outils de sensibilisation et vulgarisation

L'édition de fiches pratiques autour des enjeux réglementaires qui permettent d'appuyer les membres du Réseau dans leur pratiques, mais aussi de faire connaître le Réseau a continué. Retrouvez le détail dans la [partie dédiée](#) du rapport d'activités.

3 *Les événements du Réseau*

3.1 *Rencontres Internationales*

La prochaine édition des Rencontres Internationales, événement phare du Réseau Semences Paysannes, devait avoir lieu à l'automne 2023, et célébrer en même temps les 20 ans du Réseau. L'Assemblée Générale avait proposé d'organiser ces rencontres dans le Sud-Est, en partenariat avec la Maison des Semences Paysannes Maralpines (MSPM) et SOL.

Cependant, au vu des nombreux mouvements dans l'équipe salariée et au sein du CA (voir [parties dédiées](#)) il manquait les forces vives et le temps nécessaire pour construire le projet et consolider le partenariat avec SOL et la MSPM. C'est pourquoi en mai 2022, après plusieurs alertes, le Conseil d'Administration a décidé de scinder cet événement en deux : les Rencontres Internationales sont reportées et la rencontre pour les 20 ans est maintenue.

Après une longue période de pause, le travail et les échanges ont repris avec les partenaires du projet. Le CA nouvellement constitué au début 2023 aura la charge de définir le cadre dans lequel le RSP veut et peut s'inscrire dans ce projet.

3.2 *Les 20 ans du Réseau Semences Paysannes*

Bien que les Rencontres Internationales soient reportées, la célébration des 20 ans du Réseau est maintenue. Des premières ébauches quand à la forme de l'évènement ont été co-construite au CA, charge cependant au CoPil qui se formera à l'AG 2022 de s'en emparer

3.3 *Semaine des Semences Paysannes*

Pour la 10^e édition consécutive, la Semaine des Semences Paysannes (SSP) a eu lieu cette année entre les 16 et 25 septembre. Ce sont 35 évènements qui ont été répertoriés cette année (parfois un peu en dehors des dates) : des conférences, des fêtes paysannes, des participations à des foires, des ateliers... et autant de façons de parler et sensibiliser autour des semences paysannes.

Ce fut l'occasion de diffuser les nombreux documents proposés par le Réseau à ses membres *via* le kit de communication élaboré pour l'occasion.



Illustration 4: Bandeau Web de la Semaine des Semences Paysannes 2022

Animer et mettre en réseau les expériences et relations au monde économiques

Cette orientation spécifique sur les enjeux économiques est nouvelle dans les thématiques du RSP. Elle a été portée par Émilie Lapprand jusqu'à son départ et transmise ensuite à Aïcha Bourad durant le mois de juin. Elle se décline pour le moment sous différentes actions que sont les partages entre les membres, le développement des partenariats avec des organisations spécialisées, une mission de veille sur les actions des opérateurs économiques et l'animation de la réflexion sur les règles d'usage des termes protégés et du logo de l'association.

1 Consolider les partages entre les membres

Le poste dédié à ces questions étant récent ce partage se fait progressivement à mesure que la salariée s'empare des enjeux de son poste.

Pour compléter ce travail elle s'investira dans le projet Céréalocales issu du projet de recherche Compétences réunissant les acteurs céréales (producteurs, transformateurs,..) sur les filières territorialisées en Occitanie. Il a été pensé dans la continuité et porté par [FAB'LIM](#) qui a déposé une demande de financement à la Fondation de France. Cette demande a été acceptée en octobre 2022. Le projet débutera en novembre . Il propose de s'intéresser spécifiquement à des collectifs qui ont la particularité de vouloir associer à leur démarche des acteurs non-économiques : des citoyen.ne.s, des élu.e.s, des chercheur.euse.s et d'autres collectifs (culturels, artistiques...) pour inventer de nouvelles réponses aux besoins locaux, par la mise à disposition d'outils (ex : moulin ou fournil itinérant, tiers-lieu de transformation des céréales) et l'organisation de rencontres porteuses d'échanges autour des céréales locales. À l'échelle nationale, FAB'LIM, INRAEe (Yuna Chiffolleau), en partenariat avec notre Réseau et des associations de développement local (BiauCivam Aude, D'une Graine aux autres), cherchent à mettre en lien ces réseaux et lieux de co-création en céréales locales, chacun disposant de compétences spécifiques. L'objectif de ce projet est de documenter collectivement les pratiques et de tisser des réseaux d'interconnaissance ponctués de rencontres thématiques, territoriales et de débat (communautés de contribution organisées par thème). Il s'agit aussi de penser la création d'un prototype en open data pour centraliser les données sur les co-innovations mises en œuvre (d'ordre technique, économique, organisationnel...) en vue de favoriser l'essaimage et le co-développement d'actions dans un esprit de réciprocité. Il permettra d'approfondir la connaissance des actions réalisées par certains de nos membres, la diffusion et la co-création d'informations et de savoirs. Il sera aussi l'occasion de penser la diffusion de connaissances au-delà du support informatique afin de dépasser les outils numériques pour aller vers une société apprenante et collaborative mettant en avant les relations humaines.

2 Travailler en partenariat avec des organisations spécialisées

2.1 Collectif Les Pieds dans le Plat

Suite à la suggestion de l'un de nos bailleurs nous avons pris contact avec ce collectif qui utilise et fait la promotion des semences paysannes. Le [collectif les Pieds dans le Plat](#) (CPP) est une association nationale regroupant des formateur.ice.s, cuisinier.ère.s, diététicien.ne.s et autres professionnel.le.s de la restauration collective engagé.e.s dans l'alimentation bio locale et faite maison.

Il se développe depuis une quinzaine d'années et propage son objectif de changer le monde par l'assiette. Il défend et forme à une transition alimentaire durable par la restauration collective bio et locale. Les semences paysannes sont pour eux une manière de redonner du sens à ce que l'on mange et ce que l'on fait. C'est aussi un moyen de se soustraire à l'agriculture biologique industrielle. Depuis 2020, le CPP a créé une société coopérative d'intérêt collectif [Nourrir l'avenir](#) pour porter l'activité d'accompagnement des collectivités dans la transformation de leur restauration collective. Le CPP se concentre maintenant sur le plaidoyer politique, pour une révolution délicieuse. L'animatrice en charge des enjeux économiques et un administrateur ont été en contact avec Joey Enée, Directeur général de la SCIC Nourrir l'Avenir. Plusieurs pistes d'échanges entre le Réseau et ce collectif ont été imaginées et sont à développer (formation réciproque, mise en réseau...). Un article de présentation aux membres a été rédigé dans la lettre d'information de l'été.

3 *Effectuer une veille sur les actions des différents opérateurs économiques*

Des échanges ont pu avoir lieu successivement avec Bio Loire Océan et Biobreizh et le RSP, concernant la position quant à l'utilisation des termes « semences paysannes » et l'après convention Biocoop. La position du RSP reste de ne pas interdire l'utilisation des termes semences paysannes mais d'être vigilant à ce que l'usage ne soit pas uniquement à vocation commerciale.

4 *Continuer d'animer la réflexion sur les règles d'usage des termes protégés et du logo de l'association*

Dans le contexte de la mise au jour d'un intérêt croissant à travailler collectivement les questions économiques, la salariée en charge de ces questions a diffusé en avril un questionnaire afin de recueillir des avis et ressentis notamment sur la lecture de la décision du CA de novembre 2021 concernant l'utilisation des termes « semences paysannes » en situation commerciale¹.

Ce questionnaire a reçu 21 réponses, elles constituent une représentativité équilibrée de la diversité des collectifs membres du RSP. Pour autant, nous avons constaté l'absence de retours de la part des organisations nationales, pour lesquelles ce dispositif est sans doute peu adapté. L'animatrice en charge de ces questions les recontactera directement pour tenter d'obtenir leurs retours.

L'objectif de ce questionnaire était d'avoir un échange direct avec les membres sur cette décision de CA afin de lever certaines incompréhensions. Les retours sont majoritairement en accord avec le cadre proposé par le CA mais soulèvent des difficultés dans sa mise en œuvre. En pratique certains collectifs signifient la difficulté ou le refus d'assurer le suivi et la responsabilité de l'usage de l'allégation Semences Paysannes par leurs membres. Un guide d'usage de l'allégation pour permettre de partager des idées et bonnes pratiques entre membre notamment dans le but de préciser ce qui est attendu des membres sera donc réalisé par l'animatrice enjeux économiques.

Les réponses au questionnaire mettent aussi en lumière plusieurs difficultés et désaccords qui mériteront d'être creusés collectivement à nouveau. Dans ce cadre, l'objectif du Réseau reste de constituer un renfort pour construire et diffuser des outils de pédagogie auprès/ avec ses membres et

¹ « en situation commerciale, l'utilisation des termes «semences paysannes» (ou équivalent) doit aller de pair avec un travail pédagogique autour des semences (présentation de la démarche collective et des valeurs militantes, sociales et agronomiques partagées au sein du RSP). C'est aux membres que revient la responsabilité d'assurer la bonne traçabilité de leurs cagettes/produits. Il est demandé de partager avec le réseau son expérience de commercialisation de produits issus de semences paysannes pour que cela bénéficie à tout le réseau. »

à destination des consommateurs afin de conseiller les usagers de ces termes sur les risques et les enjeux de déformations potentielles des valeurs SP lors d'un usage commercial et/ou de la création d'une « marque »/« label ». Pour cela un module de formation a été créé par l'ancienne salariée, principalement tourné vers les enjeux autour des céréales et doit être développé et élargit à d'autres espèces par la nouvelle salariée en charge des questions économiques.

Quel que soit le mode de commercialisation il ressort du questionnaire la nécessité de prolonger le travail de publicisation/vulgarisation des semences paysannes auprès du grand public. Trois circuits de commercialisation semblent à distinguer : circuit court, filière territorialisée et circuit long même si les SP et les valeurs qu'elles portent semblent plus adaptées au circuit court ou éventuellement à des filière territorialisées. Enfin, lorsque la question de la juste rémunération est abordée, une nuance apparaît entre faire de la sélection et faire « simplement » de la multiplication/adaptation sur sa ferme qui pourrait impliquer une nécessité différente de rémunération. Cette question de la rémunération juste soulève aussi des questions plus larges, à dimension sociétale sur le revenu paysan, l'alimentation comme commun, le travail de sélection et de préservation de la diversité par les paysan.ne.s comme un « service public » et le désir de ne pas faire des produits issus de semences paysannes des produits de luxe ou une niche économique destinée à un public argenté/fortuné (mais plutôt les rendre accessible au plus grand nombre).

Ce questionnaire est un bon tremplin pour continuer à partager les expériences de commercialisation et à creuser collectivement les questions économiques qui interrogent des enjeux sociétaux et politiques notamment les enjeux du revenu paysan, de la sécurité sociale de l'alimentation et de la définition des règles d'usages des communs.

Poursuivre le travail de veille juridique et de défense des semences paysannes

1 Renforcer la montée en compétences collective sur les thématiques réglementaires, juridiques et politiques

Le travail de suivi et d'analyse de la veille juridique s'est poursuivi au cours de l'année écoulée, avec le maintien des outils déjà mis en place : veille juridique « brute », rédaction de synthèses pédagogiques de l'actualité, formations, rédaction de fiches pratiques, mais aussi animation des réflexions autour des thématiques juridiques. Parmi les sujets qui nous ont le plus occupé ces derniers mois : la circulation des semences (encore et toujours) avec la réforme européenne de la réglementation commercialisation semences et la parution des derniers textes sur le matériel hétérogène biologique, ainsi que la réglementation des nouveaux OGM.

1.1 Circulation des semences

Réforme commercialisation semences

Une réforme de la réglementation « Commercialisation de matériel de reproduction des végétaux » (directives sur le Catalogue officiel, etc.) est en cours au niveau européen. Le RSP, à travers notamment le travail de la veille juridique, suit ce processus entamé fin 2019.

Comme décidé à l'AG 2021, un groupe de travail s'est constitué au sein du RSP afin de proposer un document présentant des pistes de réflexion pour permettre aux membres de répondre à la consultation de l'étude d'impact qui se déroulait du 21 décembre 2021 au 27 mars 2022. Le document, finalisé début mars 2022, a été mis à disposition des membres et partenaires *via* un envoi sur les listes mails et [une publication sur le site internet du Réseau](#). Ce document ne constitue pas un positionnement commun du Réseau Semences Paysannes, . **Il vise à donner des pistes de réflexion pour construire un cadre propice à la circulation et au développement des semences paysannes.**

Parallèlement, le RSP a été sollicité par les consultants mandatés par la Commission européenne pour répondre à un entretien visant à recueillir des informations sur les impacts que pourraient engendrer les changements envisagés dans la législation (développés dans l'étude d'impact). Il a également été sollicité début 2022 pour présenter l'utilisation qui est faite de l'entraide agricole par ses membres et son impact, dans le cadre d'une étude de l'entraide agricole sur le cas français. Sur la base du document produit par le groupe de travail ainsi que des différents retours de membres plus particulièrement concernés, un administrateur du Réseau, accompagnée de l'animatrice juridique, ont répondu à ces questions. Dans leur réponse, ils se sont efforcés de faire transparaître l'approche singulière des semences comme co-évolution entre une plante, des hommes et un terroir défendue par le RSP.

La veille juridique a aussi incité les membres concernés du RSP à répondre à l'étude ciblée visant plus particulièrement les vendeur.se.s de semences, en leur offrant l'appui de l'animatrice juridique pour décrypter les questionnaires pas toujours clairs de la Commission...

A ce jour, la phase de consultation est terminée : la Commission a mis en ligne cet été les résultats de la consultation publique, ainsi qu'un rapport de synthèse factuel. Jugeant que les avis recueillis étaient trop contradictoires pour pouvoir en tirer des conclusions *claires* sur la voie à suivre pour réformer les règles relatives à la commercialisation des semences, elle a abandonné son projet initial d'enquête de validation des résultats des différentes consultations. La Commission a donc

maintenant le champ libre pour rédiger sa proposition de réglementation, qui sera ensuite discutée au Parlement et au Conseil. A noter que rien ne l'oblige, dans cette proposition, à tenir compte des dites consultations. Elle prend d'ailleurs bien soin de préciser dans le rapport de synthèse, que les réponses aux activités de consultation ne sauraient être considérées comme un échantillon représentatif des opinions de la population européenne...

(Pour plus de détails sur le sujet, voir notamment les synthèses des actualités juridiques de [février-mars 2022](#) et [juin-août 2022](#)).

Semences bio : matériel hétérogène biologique (MHB) et variétés bio adaptées à la bio

Le nouveau règlement bio 2018/848 est (enfin) entré en vigueur au 1er janvier 2022, et avec lui, la possibilité de vendre du matériel de reproduction de matériel hétérogène biologique (MHB). Au niveau français, les derniers textes sont parus début février 2022 : nous savons maintenant que c'est le GEVES qui est l'autorité nationale chargée d'instruire les dossiers de notifications. Pour l'instant, aucun dossier n'a été déposé. La veille juridique travaille à la rédaction d'une fiche pratique sur le sujet.

Côté variétés bio adaptées à la bio, les réunions pour définir les modalités de l'expérimentation sont en cours. Le lancement de cette dernière est prévu pour le 1er juillet 2023.

Réglementation sanitaire

La veille juridique a suivi la publication des résultats de l'enquête sur l'impact de l'entrée en vigueur en décembre 2018 du nouveau règlement santé des plantes (voir [synthèse des actualités juridiques décembre 2021-janvier 2022](#)). La Commission estime que, dans l'ensemble, l'extension du système de passeport phytosanitaire européen (PPE) contribue à la réalisation des objectifs d'efficacité accrue de la protection contre les organismes nuisibles, de meilleure préparation à l'identification de nouveaux parasites et une meilleure compréhension et sensibilisation des parties prenantes concernées sur l'importance phytosanitaire et à une possibilité accrue d'identifier les parasites. Cependant, elle souligne tout de même que l'extension du système des PPE à tous les végétaux destinés à la plantation est considérée comme lourde et difficile par la plupart des parties prenantes, et qu'elle apporte une charge administrative et des coûts supplémentaires non négligeables. La Commission a donc décidé de poursuivre les discussions pour définir les améliorations ciblées qui pourraient être nécessaires, mais aucune remise en cause ou révision globale du système n'est envisagée...

1.2 Réglementation des nouveaux OGM

La veille juridique s'est aussi attachée à suivre la réforme de la réglementation sur les nouveaux OGM, que la Commission européenne semble déterminée à mener bon train. Du 26 avril au 22 juillet 2022, la Commission a invité la société civile, les autorités publiques, les opérateurs économiques et toute personne intéressée à faire part de son point de vue sur son projet « d'initiative stratégique sur les végétaux obtenus par mutagenèse ciblée et par cisgenèse » par le biais d'un questionnaire disponible en ligne. Les questions de ce dernier révèlent clairement l'intention de la Commission : faire sortir les produits issus de ces « nouvelles techniques de sélection » de la réglementation OGM. Cette volonté se traduit encore plus clairement dans l'enquête qu'elle mène parallèlement de manière très discrète auprès « d'acteurs choisis ». Pourtant, cette enquête expose de manière assez détaillée les différents scénarii que la Commission envisage, alors même que cette dernière s'est toujours défendue d'avoir des plans précis en tête... Dans les options envisagées par la Commission, malgré les dénégations publiques, on se rapproche dangereusement d'une « déréglementation » des produits issus de ces techniques. Et ce, alors même que l'opinion publique

semble s'inquiéter de l'arrivée de ces nouveaux OGM dans son assiette. Le combat pour une réglementation stricte de ces nouveaux OGM s'annonce donc pour le moins ardu...

1.3 Formations

Les salariées en charge des questions juridiques ont animé 8 sessions de formation sur les enjeux réglementaires, à destination de futur.e.s agriculteur.rice.s (stagiaires BPREA, CFPPA...). L'animatrice juridique a aussi animé la journée de formation sur la réglementation des 3 jours RSP (voir [ci-dessus](#)).

2 Continuer notre travail de communication large et pédagogique sur les sujets réglementaires

2.1 Documents de synthèse et communication pédagogique

Le travail de vulgarisation des textes juridiques s'est poursuivi, avec la rédaction d'une fiche pratique sur la réglementation sanitaire. Deux versions sont proposées : une [version courte](#) (2 pages), très synthétique, et une [version plus longue](#) (6 pages) pour celles et ceux qui sont plus particulièrement concerné.e.s et/ou qui voudraient approfondir le sujet.

Le Kit réglementaire a aussi été mis à jour pour y intégrer les dernières évolutions de la législation, et notamment la possibilité de commercialiser du matériel de reproduction de matériel hétérogène biologique (MHB).

Ces documents sont disponibles à la fois en format PDF directement sur le [site du RSP](#) (onglet Semons nos droits/fiches pratiques), ou en format papier sur demande auprès du secrétariat ou de l'animatrice juridique.

Enfin, un travail pour la réalisation d'une fiche pratique sur le matériel hétérogène biologique a été entamé.

Les [synthèses des actualités juridiques](#), publiées tous les deux-trois mois semblent toujours appréciées. Cependant, les réunions d'échanges organisées suite à leur publication sont souvent peu suivies. Un travail d'adaptation de leur format sera à mener.

L'animatrice juridique a aussi continué à répondre aux sollicitations diverses des membres et non membres sur les problématiques juridiques : réponse aux questions du formulaire contact du site internet, réponse à des journalistes... On observe ces derniers temps une augmentation de ces sollicitations en particulier de la part de personnes souhaitant s'installer en tant que producteur.rice.s et vendeur.se.s de semences.

2.2 Meunerie-boulangerie

Suite notamment au départ de la salariée plus spécifiquement en charge du suivi de ce dossier et la volonté du RSP de recentrer ses missions, il a été acté l'arrêt du suivi salarié sur ces problématiques. Le groupe de travail commun avec la FNAB et la Confédération Paysannes s'est réuni en juin et il a été acté que ces organisations reprenaient le travail institutionnel de défense du statut de paysan.ne.s-meunier.ère.s. Le RSP reste présent dans les discussions à travers l'implication des membres du groupe de suivi meunerie-boulangerie qui sont aussi des personnes ressources en cas de problème.

3 *Contribuer à la défense des semences paysannes*

3.1 *Déclaration participative des communs – Oignon de Menton*

La Maison des semences maralpines (MSPM) a sollicité le RSP concernant son projet de déclaration participative de Communs pour l'oignon rose de Menton. Inspirée d'un outil politique utilisé en Amérique Latine, il s'agit pour les utilisateur.rice.s de cette variété (paysan.ne.s producteur.rice.s, cuisinier.ère.s, consommateur.rice.s...) de définir et proclamer des règles d'usage pour faire vivre l'oignon de Menton et le protéger des récupérations ou appropriations sans passer par les droits de protection classiques (COV, AOP...). L'animatrice juridique a participé à la relecture du texte de cette déclaration, et le RSP s'est associé à la déclaration en tant que partenaire (et non en tant que co-déclarant car, dans la logique affichée, les déclarant.e.s sont celles et ceux qui vont gérer en pratique l'oignon selon les règles d'usage établies). En outre, un administrateur était présent à la fête de l'oignon où a été présentée cette déclaration. (Lien vers le site dédié [ICI](#)).

3.2 *Suite du recours VrTH*

La procédure concernant les VrTH dans laquelle le RSP est engagé depuis 2015 (recours VrTH) semble ne jamais vouloir toucher à sa fin... Cette année encore, le feuilleton continue.

Pour rappel, le 8 novembre 2021, le Conseil d'État (CE) avait une nouvelle fois statué dans l'affaire du recours VrTH, en constatant l'absence d'exécution des injonctions faites au Gouvernement dans son arrêt du 7 février 2020 et condamnant ce dernier à agir sous astreinte dans un délai de 3 mois concernant l'évaluation des risques liés aux VrTH et la prescription de mesures particulières pour la culture des VrTH. Il posait aussi des questions préjudicielles à la CJUE concernant la mutagénèse. (Pour plus de détails, voir [synthèse des actualités juridiques septembre-novembre 2021](#)). Le délai pour que le Gouvernement se mette en règle expirant mi-février 2022, et face à l'insuffisance des réactions du Gouvernement concernant les mesures à prendre, les requérants, dont fait partie le RSP, ont demandé la liquidation de ces astreintes. La section du rapport et des études (SRE) du Conseil d'État, en charge du suivi de l'exécution des décisions de justice, s'est prononcée le 20 avril. Le SRE a estimé que l'injonction de l'art. 5 de la décision, qui exigeait que le Gouvernement saisisse la Commission européenne pour être autorisé à prescrire des conditions de culture appropriées pour les VrTH issues de la mutagénèse utilisées en France a été exécutée. Concernant l'injonction faite par l'art. 4 de la décision du CE du 7 février 2020, à savoir prendre des mesures pour évaluer les risques liés aux variétés rendues tolérantes aux herbicides, le SRE attend la fin du semestre pour se prononcer. En effet, le délai pour liquider l'astreinte n'est pas encore écoulé, car il s'entend par semestre (et courait à partir du 8 février 2022). (Pour les détails, voir [synthèse des actualités juridiques avril-mai 2022](#))

En parallèle, la procédure de question préjudicielle devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) suit son train de sénateur, avec une première audience prévue devant la grande chambre le 20 juin 2022 et dont les conclusions sont attendues pour fin octobre 2022.

3.3 *Suivi de la situation à Graines del País et réunion du groupe de travail sanitaire*

Depuis février 2021, Graines del País est en prise avec les contrôleurs du SOC, qui ont adressé plusieurs relances concernant les contrôles qu'ils devraient effectuer en raison de leur activité de vente de semences. Un petit groupe composé d'une administratrice et d'artisan.ne.s semencier.ère.s du RSP s'est constitué, et le CA a acté la mise à disposition de temps salarié pour un accompagnement de l'artisan semencier audois. Il ne s'agit pas de prendre position, ni de se substituer au travail d'un.e

avocat.e, mais d'assurer une animation, et éventuellement apporter une aide rédactionnelle pour la construction d'un argumentaire.

Plus largement, le RSP se veut un lieu où créer des espaces d'échanges autour de la réglementation sanitaire. Ainsi, une première rencontre des artisan.ne.s semencier.ère.s, avec pour thématique ces problématiques sanitaires a eu lieu fin juin chez Germinance. La rencontre a regroupé une trentaine de participant.e.s. Cela a été l'occasion de rencontrer les nouvelles personnes des structures « historiques » (Semailles, Germinance, Biaugerme...) mais aussi d'accueillir de nouveaux.elles acteur.rice.s. Des perspectives ont été tracées pour la suite : organisations de rencontres physiques annuelles, création d'une boîte à outils partagée, formalisation d'une vision commune sur la santé des plantes, création d'une liste de contacts « soutien » potentiels en cas de difficultés. Des groupes de travail pour faire avancer ces questions ont été créés.

3.4 *Appui à des mobilisations*

Pétition réglementation sanitaire

Le 26 septembre 2021, l'association allemande Dachverband Kulturpflanzen- und Nutztiervielfalt e.V. (Confédération pour la diversité des plantes cultivées et animaux de ferme) a lancé une pétition afin de s'opposer à l'application pour ceux qu'ils appellent les « conservateurs de semences » (*ie*, organisations qui vendent essentiellement à des jardinier.ière.s amateur.e.s) des obligations de la réglementation sanitaire, en particulier celle de l'enregistrement et de l'apposition de PPE.

L'association met en avant le fait que ces conservateurs de semences prônent une démarche différente, misant sur la prévention au développement des parasites plutôt que sur leur éradication. Cette initiative a été partagée au sein du RSP aux artisan.ne.s semencier.ère.s et sur les listes mail ciblées, afin que celles et ceux qui le souhaitent s'y joignent. Le RSP n'a cependant pas signé en son nom propre, car une telle signature semble s'apparenter à du plaidoyer juridique.

Pétition No Patent on seeds

Le 21 novembre 2021, la coalition No Patents on Seeds! (NPS) a lancé une pétition pour demander la tenue d'une conférence des ministres concernant l'interdiction des brevets sur les plantes et les animaux issus de sélection conventionnelle. Bien que la signature du RSP a été sollicitée, le bureau n'a pas donné suite. En effet, dans cette pétition, NPS assimile les techniques de mutagenèse aléatoire à des techniques de sélection conventionnelle. En clair, elle ne leur reconnaît pas le statut de techniques produisant des OGM ! Or, le RSP défend la position inverse, notamment à travers le recours VrTH : les techniques de mutagenèse aléatoire *in vitro* ont d'ailleurs été reconnues comme des procédés OGM ne pouvant être exemptés de l'application de la réglementation OGM par la Cour de Justice de l'Union européenne en juillet 2018. C'est pourquoi le RSP n'a pas souhaité s'associer à cette pétition, dont le message prête à confusion... Un article expliquant cette position a été publié sur le [site du RSP](#) et partagé dans la lettre d'information hivernale.

Pétition contre les nouveaux OGM

Mi-juillet 2022, Demeter a lancé [une pétition](#) demandant le maintien d'une réglementation et d'un étiquetage stricts des nouveaux OGM. Le RSP a été sollicité pour diffuser la pétition, ce qu'il a fait (sur les différentes listes et les réseaux sociaux). Le CA a également approuvé la signature du RSP en son nom propre.

Cultiver un mode de fonctionnement associatif plus horizontal

1.1 Formation de l'équipe salariée à la posture de coopération et à la prise de décision en gouvernance partagée

L'équipe salariée s'est fait accompagner par la coopérative Hum au travers d'un cycle de formation de 3 jours intitulé « Développer sa posture de coopération et expérimenter des outils d'intelligence collective ».

Ces 3 jours se sont étalés de mars à septembre. Cela a permis une adaptation du contenu selon les sujets du moment ainsi qu'une montée en compétences progressive.

Les différents éléments abordés durant ces 3 journées ont été :

- Identifier les tensions présentes ainsi que les espaces dans lesquels les traiter : différences entre réunion opérationnelle, réunion de mise à jour de gouvernance, réunion stratégique, réunion d'intelligence collective, réunion de régulation/médiation inter-personnelle...
- Entrées - sorties – pauses : Comment faire avec les présent.es ?, Comment faire avec/sans les absent.e.s ?
- Échanges et prise de hauteur sur les enjeux du moment (exemple : charge de travail individuelle et collective)
- Intentions individuelles et étoile collective : aborder le sens profond de ce à quoi l'on contribue
- Confiance, Horizontalité, Verticalité : culture de l'organisation vis-à-vis de l'autonomie et de la coopération, accueil et observation des dysfonctionnements, droit à l'erreur
- Prise de décision collective : processus, écoute du centre (Intelligence collective pour aborder un sujet : 6 chapeaux de Bono) posture, objections, bonifications
- Prendre du recul, de la hauteur sur les pratiques et postures dans le processus de décision
- Préparer une réunion stratégique (le CA du 5 et 6 octobre 2022) : intentions, déroulé, animation
- Consolider nos liens, notre capacité de coopération.

Deux administrateur.rice.s ont participé (Estelle Bombrun et Daniel Coutarel) à la troisième journée de formation, pour répondre à leur besoin de formation ainsi que pour faciliter les liens avec le CA.

Un travail a été entamé par l'équipe pour proposer à la prochaine assemblée générale (décembre 2022) une présentation de l'organisation du RSP sous forme de pôles et cercles. L'objectif de ce type de présentation est de permettre aux membres et aux personnes extérieures d'identifier les différents organes composant le RSP ainsi que les zones dans lesquelles se prennent les décisions. Ce travail permettra aussi d'identifier les espaces où des forces vives sont nécessaires et où les membres peuvent s'investir.

1.2 Journées de régulation

Suite à sa première journée d'accompagnement et aux différents départs qui ont déstabilisé le RSP cette année encore, l'équipe a souhaité organiser des temps de régulation

accompagnées par une personne extérieure : un régulateur/médiateur. Ces temps se sont déroulés les 20 Juin et 12 Juillet.

Sur ces deux temps, des administrateur.ice.s étaient présent.e.s.

Le premier objectif était de pouvoir proposer un temps d'échanges entre salariées afin de réguler de potentielles tensions au sein de l'équipe. Cet espace, hors cadre habituel, permettait également d'envisager sereinement les débuts et fin de contrat de travail de chacune et de créer un espace d'échange sur cette thématique

Le second objectif était de mettre en place ces temps pour voir leurs effets ou non sur l'équipe salariée .

Ces réunions seront maintenues à une fréquence de 1 à 2 par an (selon les besoins).

2 Vie du Conseil d'Administration

Mouvements dans le CA

Cet exercice a été marqué par plusieurs mouvements au sein du Conseil d'Administration et du Bureau. Antoine Menou a quitté les Semeurs du Lodevois Larzac et donc sa place d'administrateur et de co-président au sein du RSP. Il a cependant continué à assumer plusieurs responsabilités en tant qu'adhérent individuel. Ce sont Marie Giraud et Emilien Raynaud qui ont remplacé Antoine au sein du CA pour les Semeurs du Lodevois Larzac. En parallèle, Anne Ait Touati de Graine des Montagnes a quitté le CA, remplacée par Cyrille Pacteau, déjà familier du Conseil d'Administration. Anne Wanner a démissionné de son mandat de co-présidente.

Le Bureau, qui s'est vu réduit d'un tiers de ses membres, a sollicité un appui du CA.

Nouveau format des Conseils d'Administration

La crise sanitaire est à l'origine d'une remise en question collective sur le format de nos CA. En effet l'organisation de quatre CA par an en présentiel semble-être trop chronophage dans sa logistique. De plus durant les confinements d'autres formats ont pu être testé :

- Un format « hybride » où une partie des administrateur.ice.s ont pu se réunir et d'autres participer à distance,
- Un format 100 % à distance et en visio, plus court, mais plus fréquent (environ une fois par mois),
- et enfin le format plus classique, en présentiel sur une journée et demi.

Cette alternance de formats a permis de répondre aux problématiques du moment, bien qu'elle ait son lot de contraintes et d'inconvénients.

Le format des CA pour l'année 2023 sera discuté et décidé lors du premier CA physique, du début d'année, au regard du bilan de l'année 2022 et des disponibilité de chacun.e.

Feuille de route : être administrateur.ice.s du RSP

Tous les deux ans le CA est réélu lors de l'assemblée générale. En prévision des prochaines élections et pour mieux faire connaître le rôle d'administrateur.ice au sein du Réseau, un travail a été mené pour la conception d'une fiche outil « Etre administrateur.ice.s du RSP ». Cette dernière reprend : les outils et documents pour bien connaître le Réseau, pratiquer la gouvernance partagée, communiquer au sein du Réseau, les niveaux d'engagements possibles et quelques témoignages des administrateur.ice.s actuel.le.s. Envoyée aux membres à l'automne 2022, elle est disponible sur demande auprès de l'équipe salariée.

Composition actuelle du CA

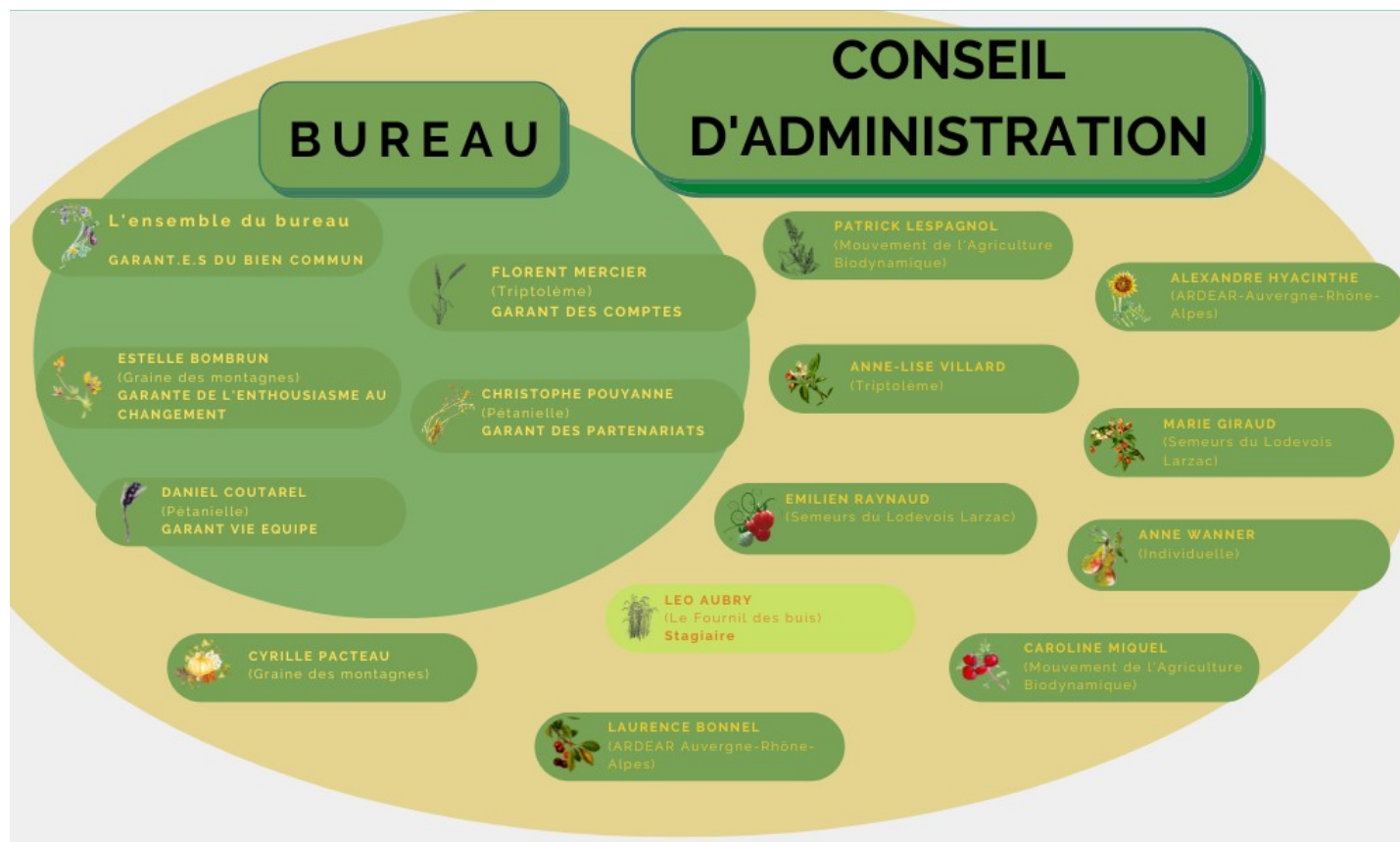


Illustration 5: Conseil d'Administration du Réseau Semences Paysannes

3 Vie d'équipe

Mouvements dans l'équipe

La vie de l'équipe a aussi été relativement mouvementée cette année, avec des départs bien anticipés et d'autres plus soudains.

Estelle Belbes et Alexia de Guibert ont quitté l'équipe en fin d'année 2021 après avoir tuilé leur remplaçantes respectives Nadège Garnier, arrivée en septembre 2021 et Marie Mokrani, arrivée en novembre 2021.

Emilie Lapprand a annoncé son départ en début d'année 2022 après 9 ans passés au sein du Réseau Semences Paysannes. Elle est partie à la fin de mois de juin après l'arrivée d'Aïcha Bourad fin mai, sur un poste remodelé à l'occasion. Aïcha Bourad travaille sur les questions d'enjeux économiques principalement, mais assure également le suivi de la coordination européenne LLD.

Madeline Carlin a quitté le Réseau Semences Paysannes fin juin également après une longue période d'arrêt maladie.

Après réflexion, le CA et l'équipe salariée se sont positionnées pour le non recrutement sur ce poste. Cette décision est justifiée par l'importance de consolider l'assise financière de l'association, un besoin collectif de consolider les liens dans une équipe nouvellement constituée, la difficulté de se dégager le temps nécessaire à un recrutement ainsi qu'un besoin de clarification de la mission territorialisation.

Formation continue des salariées

Plusieurs formations ont permis à l'équipe d'améliorer et élargir ses compétences. Au delà de la formation d'équipe sur la posture de coopération (voir p..), Nadège Garnier a pu suivre une formation de comptabilité et de gestion, Amélie Hallot-Charmasson a pu suivre une formation sur l'animation à distance et une autre sur l'animation innovante. Marie Mokrani et Sophie Quie ont participé au 3 jours de formation du RSP en tant que stagiaire.

Aïcha Bourad et Sophie Quie ont aussi participé à deux formations dispensées par Métis autour de la sélection des blés population.

Composition de l'équipe



Illustration 6: Composition de l'équipe salariée

Financement

1 Rapport financier

Le résultat de l'exercice comptable du 1/10/2021 au 30/09/2022 présente un excédent de 20 516€.

Le résultat d'exploitation présente un solde positif de 14 237€.

1.1 Évolution du résultat

Fonds associatifs	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Résultat de l'exercice	20 516 €	106 146 €	1 225 €
Fonds propres	194 658 €	88 511 €	87 287 €
Total Fonds associatifs	215 174 €	194 657 €	88 511 €

Fonds associatifs = fonds propres + résultat N-1 soit les ressources de l'association.

Fonds propre = fonds associatif de l'exercice antérieur.

1.2 Les charges

Le total des charges s'élève à **461 166€**, ce montant est en hausse d'environ 5 % par rapport à l'exercice précédent.

CHARGES	Exercice comptable 2021-2022		Exercice comptable 2020-2021	
	Réalisé au 30/09/2022	Part du réalisé	Réalisé au 30/09/2021	Part du réalisé
Personnel	281 975 €	61 %	248 161 €	56 %
Fonctionnement	54 177 €	12 %	52 735 €	12 %
Activité	125 015 €	27 %	138 858 €	32 %
TOTAL CHARGES	461 166 €	100 %	438 687 €	100 %

Charges de personnel

Elles représentent 61 % du montant total de nos charges.

	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Charges salariales	281975	248161	275888
Part sur le total des charges	0,61	0,57	0,59

Les charges de personnel sont les dépenses engagées par l'employeur pour ses salariés.

Le montant des charges de personnel est nettement supérieur à celui de l'exercice précédent, avec un équivalent temps plein de 6,35 contre 5,61 l'année précédente. Cette augmentation

s'explique également par les 4 départs et les 3 arrivées (temps de recrutement et de tuilage), plusieurs formations collectives pour l'ensemble de l'équipe salariée et diverses primes/avantages.

Charges de fonctionnement

Elles représentent 12% du montant total de nos charges.

	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Charges de fonctionnement	54 177€	52 735€	65 714€
Part sur le total des charges	12 %	12 %	14 %

Les charges de fonctionnement concernent les frais nécessaires à la vie associative (CA, Assemblée Générale, réunions d'équipe), les frais de location et charges du siège d'Aiguillon et les frais inhérents à l'activité de l'équipe salariée (fournitures, entretien matériel...).

Nota : L'achat de matériel informatique n'est pas compté dans ces charges de fonctionnement car il est sujet aux amortissements

Par rapport à l'exercice précédent, certaines charges de fonctionnement sont en baisse et d'autres en hausse. Ces différences s'expliquent par la reprise d'une activité non soumise à des confinements successifs avec également la reprise du loyer de Crest et des déplacements liés ainsi qu'une Assemblée Générale programmée dans la Drôme induisant un déplacement de toute l'équipe salariée et la tenue physique de certaines réunions du conseil d'administration.

Dans l'ensemble ces dépenses se maintiennent et leur part dans les dépenses globales reste stables.

Les charges d'activité détaillées par projet

Elles représentent 27% du montant total de nos charges.

	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Charges d'activités	125 015€	138 858€	124 268€
Part sur le total des charges	27 %	32 %	27 %

Les charges d'activités ne concernent pas le temps salarié ; il s'agit principalement : des frais de déplacements, indemnités de sujétion et d'animation pour les projets, frais de mission, réception et communication, les prestations de partenaires etc.

Détail des charges liées aux activités :

CHARGES	Exercice comptable 2021-2022		Exercice comptable 2020-2021	
	Réalisé au 30/09/2022	Part du réalisé	Réalisé au 30/09/2021	Part du réalisé
Divers	2 773 €	2,20 %	294 €	0,20 %
Europe et Internationale	36 709 €	29,40 %	32 494 €	23,40 %
Juridique	10 380 €	8,30 %	677 €	0,50 %
Mise en Réseau	73 894 €	59,10 %	103 183 €	74,30 %
Communication	1 260 €	1,00 %	2 210 €	1,60%

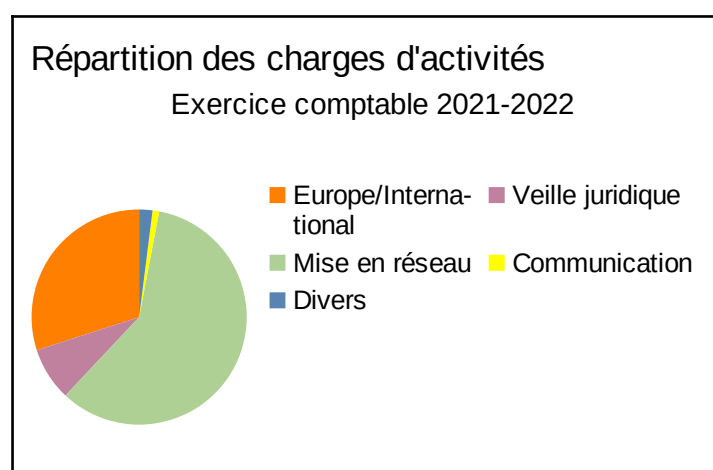
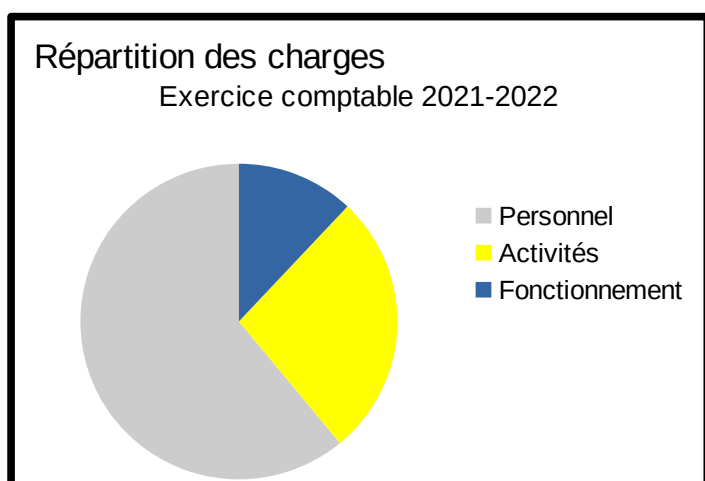
Total Activités	125 015 €	100 %	138 858 €	100 %
------------------------	------------------	--------------	------------------	--------------

- **Europe/International** : Dépenses relativement stables dues essentiellement au programme Erasmus+ avec le déroulement de ses 2 dernières activités d'apprentissage et une réunion en présentiel de LLD.
- **Juridique** : Montant et pourcentage en forte hausse avec la création et la réédition de fiches pédagogiques et un soutien aux collectifs en progression (recours VRTH).
- **Développement de terrain** : Dépenses en baisse. Cela s'explique notamment par les mouvements dans l'équipe salariée (temps de recrutement en coordination partagée, temps de tuilage, départ de la référente sur le poste territorialisation/formation). Malgré tout, sur ce volet, on peut noter le maintien d'une formation de formateurs et des prestations de formation en « routine », la mise en place d'une nouvelle formation intitulée « les 3 jours du RSP » et d'une formation sur l'autoproduction de semences potagères, la réalisation d'un séminaire recherche et des déplacements pour la territorialisation/mise en réseau par toutes les animatrices. Certaines rencontres ont été quant à elles reportées aux prochaines années.
- **Communication** : Dépenses en légère baisse. Dans le cadre de la SSP sont fléchées les dépenses d'impression du kit de communication mais pas de prestation graphique cette année.

Dans l'ensemble le RSP enregistre plus de dépenses que l'année précédente (année marquée par la crise sanitaire) et moins de dépenses que celles prévues au budget prévisionnel.

Les charges de fonctionnement sont stables, les charges d'activités restent relativement faibles par rapport aux années antérieures et au budget prévisionnel et les charges de personnel sont nettement plus élevées.

La répartition des charges est similaire aux autres années et cohérente avec une activité associative standard.



1.3 Les produits

La somme des produits s'élève à **481 681 €** pour 2021-2022 soit une baisse d'environ 12 % par rapport à l'exercice précédent.

PRODUITS	Exercice comptable 2021-2022		Exercice comptable 2020-2021	
	Réalisé au 30/09/2022	Part du réalisé	Réalisé au 30/09/2021	Part du réalisé
Fonctionnement	134 000 €	28 %	84 000 €	15%
Fonds propres	56 265 €	12%	49 522 €	9%
Autres produits	39 635 €	8%	128 683 €	24%
Activité	251 471 €	52%	282 784 €	52%
TOTAL PRODUITS	481 681 €	100 %	544 634 €	100 %

Produits de fonctionnement

Ils représentent 28 % de la totalité des produits.

	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Fonctionnement	134 000€	84 000€	110 000€
Part sur le total des produits d'exploitation	28 %	15 %	24 %

Les subventions pour l'appui au fonctionnement s'élèvent à 134 000 €, grâce aux soutiens de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, de la Fondation Lemarchand et de la Fondation Un Monde Par Tous.

Les subventions ne sont pas plus élevées que les années précédentes, cependant, certaines conventions arrivent à leur terme en cette fin d'année (Fondations UMPT et Lemarchand), elles sont donc à solder sur cet exercice comptable.

Fonds propres (autofinancement) de l'association

Ils représentent 12 % de la totalité des produits.

	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Fonds propres	56 265€	49 522€	49 757€
Part sur le total des produits d'exploitation	12 %	9%	11 %

Le montant et la part des produits d'auto-financement est en hausse : les cotisations restent stables avec un point de vigilance toutefois sur la nature de ces produits. En effet, chaque année de nombreux membres ne paient pas leur cotisation. Ces dernières sont fléchées comme étant une ressource quand la plupart du temps elles sont en attente de réception et passent alors en charges les années suivantes. Seule la ligne des "dons et soutiens" a fortement augmenté cependant ces dons sont explicitement fléchés pour le paiement des frais d'avocat dans le recours VrTH.

On enregistre une diminution des recettes des formations et de la vente de documentation par rapport à l'exercice précédent.

« **Autres produits** » de l'association

Ils représentent 8 % de la totalité des produits.

	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Autres produits	39 635€	128 683€	23 423€
Part sur le total des produits d'exploitation	8 %	24%	5 %

Le montant varie selon les années, il reste difficile à anticiper. Ainsi ce montant est nettement inférieur à l'année précédente mais reste supérieur au montant prévisionnel. Cette fluctuation plus ou moins conséquente est fortement dépendante des produits exceptionnels perçus. Cette année le RSP a perçu 18 k€ de produits exceptionnels (Casdar Covalience) contre 110 k€ environ l'année précédente. Le RSP enregistre également des remboursements de divers organismes (MSA pour les arrêts maladie et OPCO pour la formation de salarié.e.s).

Financements reçus et attribués (Activités)

Pour la période ils représentent 52 % du total des produits.

	Au 30/09/2022	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Activités	251 471€	284 784€	283 930€
Part sur le total des produits d'exploitation	52 %	52%	61%

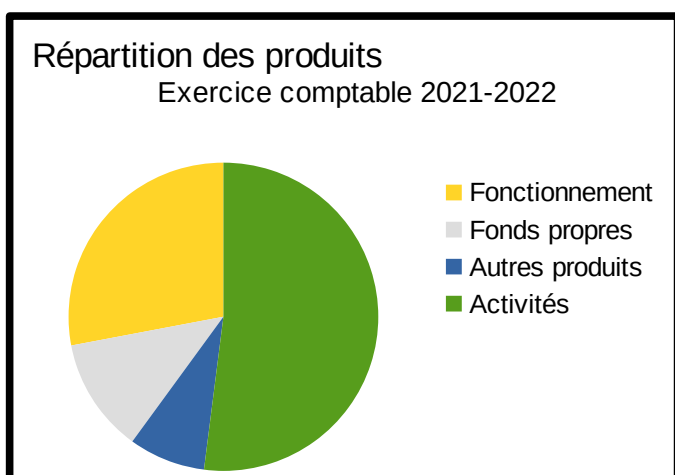
Détail des produits liées aux activités :

PRODUITS	Exercice comptable 2021-2022		Exercice comptable 2020-2021	
	Réalisé au 30/09/2022	Part du réalisé	Réalisé au 30/09/2021	Part du réalisé
Europe et Internationale	89 521 €	36%	50 693 €	18%
Juridique	11 700 €	5%	42 100 €	15%
Mise en Réseau	139 750 €	55%	181 991 €	64%
Communication	10 500 €	4%	8 000 €	3%
TOTAL Activités	251 471 €	52 %	282 784 €	52 %

On note :

- une part de financement public quasiment inexistante cette année depuis la fin des projets de recherche comme le CASDAR Covalience, le PEI Cubic... seul le soutien récurrent du Conseil Départemental 47 pour la Semaine des Semences Paysannes permet de maintenir cette ligne.

- Une part prépondérante des financements privés dans nos activités et dans le financement de notre fonctionnement.
- **Juridique** : Nette diminution due au non renouvellement d'un de nos soutiens. Faut-il chercher d'autres sources de financement sur cette activité ?
- **Mise en Réseau** : Augmentation due au renouvellement de la convention avec la Fondation de France pour le maintien et la réorientation des activités du RSP. solde de nombreux partenariats comme le projet COVALIENICE et le PEI Cubic ainsi que le projet porté par Biocoop.
- **Europe/International** : Suite et fin du programme Erasmus+ et financement FPH sur LLD.
- **Communication** : Seule la SSP demeure sur cette ligne, une nouvelle source de financement vient d'être obtenue (Fondation Maison Colin Seguin). Les autres activités ont été reportées comme la charte graphique, et les rencontres internationales.
- **Fonctionnement** : Forte hausse due à un rééquilibrage des attributions et au solde de 2 conventions en cours de renouvellement.



La différence entre les charges et les produits est de 20 516 €, soit un solde positif. Deux points de vigilance sont à noter :

- **le premier** concerne les produits à recevoir qui sont des financements que le RSP devrait percevoir mais qui ne sont actuellement pas encore perçus (Erasmus+ par exemple).
- **le second** concerne les reports de certaines activités dus aux difficultés internes de l'équipe salariée et une re-distribution de certaines missions.

Ces données induisent un résultat final positif pour l'exercice comptable 2021-2022. Ce sont des résultats comptables et non pas des résultats de trésorerie.

2 Partenaires financiers

Fondations et entreprises privées

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH)



La Fondation de France



La Fondation Lemarchand



La Fondation Un monde Par Tous



La Fondation Léa Nature – Jardin Bio



Le fond de Dotation Biocoop



1 % for the planet



Satoriz



Entreprise Variette



Fondation Maison Colin Seguin



Sociétés civiles

Nature & Progrès



Dons par le biais de plateformes web

Hello Asso



Lilo



Partenaires publics

Union Européenne pour le programme
Erasmus



Fond de Formation Vivéa



Conseil départemental du Lot et Garonne



Ministère de l'Agriculture
re et de l'Alimentation pour le projet
Covalience



Table des matières

Le Réseau Semences Paysannes en bref.....	3
Développement des semences paysannes dans les fermes et les jardins.....	4
1 Mieux faire réseau et favoriser l'interconnaissance entre les membres.....	4
1.1 Nouvelles adhésions.....	4
Aubépin.....	4
CIVAM AD 72.....	4
D'une graine aux autres.....	4
Grainaille.....	4
Graines de liberté – Hadoù ar frankiz.....	4
La ferme du Long Conet.....	5
La Semencerie.....	5
Moulin Astrié.....	5
2 Accompagner la montée en compétences des membres.....	5
2.1 Groupes espèces.....	5
Réunion groupe fourragère.....	5
Création d'espaces de stockage d'infos par groupe espèce.....	5
Préparation des journées pour le prix de la Recherche Participative du groupe Blé.....	6
2.2 E+ APRENTISEM.....	6
2.3 Formations et interventions.....	8
Formations portées par le RSP.....	8
Autres formations dispensées.....	8
Interventions.....	8
Ingénierie pédagogique.....	8
3 Encourager la recherche paysanne participative.....	9
3.1 Séminaire Communauté d'expérimentations et de recherches.....	9
3.2 Réunions GT Recherche :.....	10
3.3 Journées Diapause et lien avec le groupe Tomate.....	10
Favoriser les partenariats et mettre en lumière notre travail.....	11
1 Développer et consolider les partenariats.....	11
Coordination européenne Let's Liberate Diversity (LLD).....	11
Assemblée des communs – Marseille 2021.....	11
Quintade de la Bergerie.....	11
InfOGM.....	11
Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP).....	12
Festival AlimenTerre.....	12
2 Mieux communiquer sur nos actions.....	12
2.1 Présence sur la toile.....	12
Site internet du Réseau.....	12
Réseaux sociaux.....	12
Liste de diffusion « sympathisant.e.s ».....	12
2.2 Groupe de travail communication.....	12
2.3 Création et partage d'outils.....	13
Guide des bonnes pratiques pour les apprentissage relatifs aux semences paysannes.....	13
Outils d'animations.....	13
Outils de sensibilisation et vulgarisation.....	13
3 Les événements du Réseau.....	13
3.1 Rencontres Internationales.....	13
3.2 Les 20 ans du Réseau Semences Paysannes.....	14
3.3 Semaine des Semences Paysannes.....	14
Animer et mettre en réseau les expériences et relations au monde économiques.....	15
1 Consolider les partages entre les membres.....	15
2 Travailler en partenariat avec des organisations spécialisées.....	15

2.1 Collectif Les Pieds dans le Plat	15
3 Effectuer une veille sur les actions des différents opérateurs économiques.....	16
4 Continuer d'animer la réflexion sur les règles d'usage des termes protégés et du logo de l'association.....	16
Poursuivre le travail de veille juridique et de défense des semences paysannes.....	18
1 Renforcer la montée en compétences collective sur les thématiques réglementaires, juridiques et politiques	18
1.1 Circulation des semences.....	18
Réforme commercialisation semences.....	18
Semences bio : matériel hétérogène biologique (MHB) et variétés bio adaptées à la bio.....	19
Réglementation sanitaire.....	19
1.2 Réglementation des nouveaux OGM.....	19
1.3 Formations.....	20
2 Continuer notre travail de communication large et pédagogique sur les sujets réglementaires.....	20
2.1 Documents de synthèse et communication pédagogique.....	20
2.2 Meunerie-boulangerie.....	20
3 Contribuer à la défense des semences paysannes.....	21
3.1 Déclaration participative des communs – Oignon de Menton.....	21
3.2 Suite du recours VrTH.....	21
3.3 Suivi de la situation à Graines del País et réunion du groupe de travail sanitaire.....	21
3.4 Appui à des mobilisations.....	22
Pétition réglementation sanitaire.....	22
Pétition No Patent on seeds.....	22
Pétition contre les nouveaux OGM.....	22
Cultiver un mode de fonctionnement associatif plus horizontal.....	23
1.1 Formation de l'équipe salariée à la posture de coopération et à la prise de décision en gouvernance partagée.....	23
1.2 Journées de régulation.....	23
2 Vie du Conseil d'Administration.....	24
Mouvements dans le CA.....	24
Nouveau format des Conseils d'Administration.....	24
Feuille de route : être administrateur.ice.s du RSP.....	24
Composition actuelle du CA.....	25
3 Vie d'équipe.....	25
Mouvements dans l'équipe.....	25
Formation continue des salariées.....	26
Composition de l'équipe.....	26
Financement.....	27
1 Rapport financier.....	27
1.1 Évolution du résultat.....	27
1.2 Les charges.....	27
Charges de personnel.....	27
Charges de fonctionnement.....	28
Les charges d'activité détaillées par projet.....	28
1.3 Les produits.....	30
Produits de fonctionnement.....	30
Fonds propres (autofinancement) de l'association.....	30
« Autres produits » de l'association.....	31
Financements reçus et attribués (Activités).....	31
2 Partenaires financiers.....	33
Fondations et entreprises privées.....	33
Sociétés civiles.....	34
Dons par le biais de plateformes web.....	34
Partenaires publics.....	34
Annexe : liste des collectifs membres du Réseau.....	37

Annexe : liste des collectifs membres du Réseau

ADEAR du Gers, ADEAR du Lot (MSP du lot), ADEAR du Tarn, Agribio 04, Agrobio Perigord, AGROF'île, ALPAD, APABA, ARDEAR Aura, ARDEAR Centre, Association DINOS, Association Réflexion Propositions pour l'environnement, AVEM, B.L.E, Bio Ariège Garonne, Bio Civam 11, Biobreizh, Bio Loire Océan, CAB Pays de Loire, Chemin Cueillant, CIVAM AD 72, CIVAM AD 49, Collectif FRANCHE-COMTE sans OGM, Collectif Mètis, Confédération Paysanne, Cultivons la biodiversité en Poitou Charentes, D'une Graine aux autres, EPCC du Château de la Roche Guyon, FAIRE et SAVOIRS, FDCIVAM 44, Fédération RENOVA, FNAB, GAB 65, GABB d'Anjou, Germinance, GRAB, Grainaille, Graine des Montagnes, Graines de Libeté, Graines de Noé, Graines Del País, Haute Loire Bio, Initiatives Paysannes, Interbio Franche Comté, Jardin'Envie, Jardins de Siloé, Kerna Un Sohma, L'Or des Graines, La Boîte à Graines, La Plante Compagne, La Semencerie, Le Biau Germe, Le Fournil des Buis, Le Jardin des Thorains, Le Pain qui Court, Les Champs des Possibles, Les Jardins Inspirés, Les Semailles, Li Mestère, MAB 16, MABD, Maison de la Semence de la Loire, Maison des Semences Paysannes Gard – Cévennes, Moulin Astrié, MSP Maralpines, Nature & Progrès, Payzons Ferme, Pétanielle, PNR Queyras, S.I.M.P.L.E.S, Semeurs du Lodévoirs-Larzac, Solimence, Syndicat Touselle, Terre en vie, Terre et Humanisme, Triptolème, Triticum, Vivre bio en Roannais

Si vous constatez une erreur dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter

La liste des membres est aussi accessible sur notre [site internet](#).